

Compteur électrique Linky : Pourquoi dire NON !

Linky provoque des incendies et des pannes à répétition.

Un Linky a explosé en Auvergne le 27 décembre 2016. Les poseurs recrutés par les sous-traitants d'ENEDIS ne sont pas des électriciens. EDF/ERDF-ENEDIS, qui n'est pas couvert par les assurances, dégage sa responsabilité, dans ses conditions générales de vente, en cas de pannes, d'incendies et d'explosion. Toutes les assurances ont déjà exclu de leurs garanties « les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques ». Or, l'installation du Linky est prévue non seulement chez les particuliers mais aussi dans les écoles, les commerces, les entreprises.

Linky augmente nos factures et permet la coupure à distance.

Il coûte cher : 7 milliards d'euros (200 à 300 euros par compteur) financés par une taxe prélevée sur nos factures (CTA, Contribution tarifaire d'acheminement). Il ne respecte pas les directives européennes qui prévoient que les compteurs 'communicants' de type Linky ne doivent être déployés que si cela est « financièrement raisonnable ». Il devra être remplacé dans 10 à 15 ans. Il entraînera la suppression de milliers d'emplois puisque la relève se fera à distance, de même que les coupures pour impayés. Linky permet à EDF d'éteindre nos appareils à distance lors des pics de consommation, à sa convenance.

Linky facilite les cambriolages et le piratage.

Il permet de savoir si le logement est vide ou occupé, et quels appareils sont utilisés. Il est facile à pirater : hackers et cyber-terroristes pourront agir sans vergogne, ou déclencher un black-out généralisé. Les services de police ont déjà un droit d'accès aux données du Linky.

Linky augmente la pollution électromagnétique.

Les radiofréquences que le Linky injecte dans nos circuits électriques sont officiellement classées depuis le 31 mai 2011 « potentiellement cancérigènes » par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). La responsable communication du Linky reconnaît « 10 cas » de personnes devenues électrosensibles après la pose du Linky et qui ont déjà dû quitter leur logement.

Linky porte atteinte à notre vie privée.

ERDF/ENEDIS prévoit de vendre nos données de consommation transmises en temps réel. Son président a déclaré être un « opérateur de Big Data qui va bientôt gérer 35 millions de capteurs ».

L'Allemagne a rejeté le déploiement du Linky pour la majorité des foyers allemands !

Refusons le déploiement qui commence en février à Montreuil !

(des habitants ont reçu des lettres : impasses Degeyter et Marseuil, boulevards Aristide Briand et Théophile Sueur, rue Saint-Denis et rue des Roulettes...)

✓ Je refuse le Linky chez moi, j'informe mes voisins

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil et la journaliste Annie Lobé

Adresse de contact à Montreuil : stoplinkymontreuil@riseup.net

19/01/2017

Compteur électrique Linky : Pourquoi dire NON !

Linky provoque des incendies et des pannes à répétition.

Un Linky a explosé en Auvergne le 27 décembre 2016. Les poseurs recrutés par les sous-traitants d'ENEDIS ne sont pas des électriciens. EDF/ERDF-ENEDIS, qui n'est pas couvert par les assurances, dégage sa responsabilité, dans ses conditions générales de vente, en cas de pannes, d'incendies et d'explosion. Toutes les assurances ont déjà exclu de leurs garanties « les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques ». Or, l'installation du Linky est prévue non seulement chez les particuliers mais aussi dans les écoles, les commerces, les entreprises.

Linky augmente nos factures et permet la coupure à distance.

Il coûte cher : 7 milliards d'euros (200 à 300 euros par compteur) financés par une taxe prélevée sur nos factures (CTA, Contribution tarifaire d'acheminement). Il ne respecte pas les directives européennes qui prévoient que les compteurs 'communicants' de type Linky ne doivent être déployés que si cela est « financièrement raisonnable ». Il devra être remplacé dans 10 à 15 ans. Il entraînera la suppression de milliers d'emplois puisque la relève se fera à distance, de même que les coupures pour impayés. Linky permet à EDF d'éteindre nos appareils à distance lors des pics de consommation, à sa convenance.

Linky facilite les cambriolages et le piratage.

Il permet de savoir si le logement est vide ou occupé, et quels appareils sont utilisés. Il est facile à pirater : hackers et cyber-terroristes pourront agir sans vergogne, ou déclencher un black-out généralisé. Les services de police ont déjà un droit d'accès aux données du Linky.

Linky augmente la pollution électromagnétique.

Les radiofréquences que le Linky injecte dans nos circuits électriques sont officiellement classées depuis le 31 mai 2011 « potentiellement cancérigènes » par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). La responsable communication du Linky reconnaît « 10 cas » de personnes devenues électrosensibles après la pose du Linky et qui ont déjà dû quitter leur logement.

Linky porte atteinte à notre vie privée.

ERDF/ENEDIS prévoit de vendre nos données de consommation transmises en temps réel. Son président a déclaré être un « opérateur de Big Data qui va bientôt gérer 35 millions de capteurs ».

L'Allemagne a rejeté le déploiement du Linky pour la majorité des foyers allemands !

Refusons le déploiement qui commence en février à Montreuil !

(des habitants ont reçu des lettres : impasses Degeyter et Marseuil, boulevards Aristide Briand et Théophile Sueur, rue Saint-Denis et rue des Roulettes...)

✓ Je refuse le Linky chez moi, j'informe mes voisins

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil et la journaliste Annie Lobé

Adresse de contact à Montreuil : stoplinkymontreuil@riseup.net

19/01/2017